

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2017/02/02/2017010655/justel>

Dossier numéro : 2017-02-02/07

Titre

2 FEVRIER 2017. - Arrêté ministériel relatif à l'adoption des objectifs de conservation pour les zones marines protégées

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 28-01-2022 inclus.

Source : SANTE PUBLIQUE, SECURITE DE LA CHAINE ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENT

Publication : Moniteur belge du 14-02-2017 page : 24177

Entrée en vigueur : 24-02-2017

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AM 2022-01-11/01, art. 3, 002; En vigueur : 30-03-2022>